L'ENGAGEMENT DU NOUVEL EXÉCUTIF FRANÇAIS

«Exemplarité, intégrité, solidarité»

Sitôt l'exécutif désigné et les passations de pouvoir assurées, la nouvelle équipe conduite par Jean-Marc Ayrault – 34 membres à parité strictement égale — a dû se plier à une exigence de taille : signer une charte de déontologie qui les engage sur un certain nombre de valeurs qui devront caractériser en permanence leurs actions au sein du gouvernement. Dans la constitution du gouvernement, le président et son Premier ministre ont joué à un équilibre très difficile entre les différentes tendances du PS, la parité hommes-femmes ; le rajeunissement des équipes dirigeantes et la diversité. Cet équilibre très subtil pose, toutefois, certaines interrogations, notamment sur la coexistence durable de cette nouvelle équipe.

Photos : DR

De notre bureau de Paris, Khadidja Baba-Ahmed

François Hollande avait promis, au cours de sa campagne, une République irréprochable, il se donne les moyens de tenir sa promesse en faisant signer à tous les ministres une charte de déontologie portant sur des principes essentiels qui devront régir leurs activités ministérielles.

D'abord le principe de solidarité consistant à débattre en toute liberté de questions même lorsque celles-ci ne dépendent pas directement de la sphère d'attribution du débatteur, mais de s'en tenir strictement à la solidarité gouvernementale lorsque l'arbitrage est fait et que la décision est prise.

Concertation et transparence constituent les deuxièmes principes qui devront faire que les membres du gouvernement devront être à l'écoute des citoyens et «entretenir des relations suivies avec les partenaires institutionnels» et «développer la consultation du public en utilisant les outils internet et en mettant à la disposition des citoyens les documents administratifs et un grand nombre de données publiques sur cet outil, à titre gratuit».

Prévenir tout soupçon d'intérêt privé

L'impartialité «totale», autre principe fixé par cette charte de bonne conduite, est le corollaire de la primauté de l'intérêt public pour tous les ministres qui devront en outre «prévenir tout soupçon d'intérêt privé. Et pour ce faire, chaque membre du gouvernement remplira et signera une déclaration d'intérêts lors de sa prise de fonction et qui sera rendue publique». Mieux encore, les membres du gouvernement devront refuser toute invitation pour un séjour privé émanant d'un gouvernement étranger ou «de personnes physiques ou morales dont l'activité est en relation avec leur département ministériel. Tout cadeau reçu par un ministre et dépassant 150 euros devra être remis aux domaines». Enfin, les membres du gouvernement devront s'abstenir de «toute intervention concernant la situation d'un membre de leur famille ou d'un proche».

La disponibilité, érigée là aussi en principe de base, fera que «les membres du gouvernement consacrent tout leur temps à l'exercice de leurs fonctions ministérielles et doivent, de ce fait, renoncer aux mandats exécutifs locaux qu'ils peuvent détenir».

Enfin, intégrité et exemplarité bouclent les principes contenus dans cette charte déontologique. Sont ainsi exclus pour les ministres toutes dépenses qui ne sont pas directement liées à l'activité ministérielle.

Le déplacement des membres du gouvernement devront privilégier le train pour des trajets de moins de 3 heures et éviter par ailleurs tout déplacement d'escorte motorisée et faire que ces déplacements se déroulent dans la discrétion et dans le respect du code de la route. Ainsi cadrés et pris en compte par les ministres qui ont signé chacun cette charte, le nouveau président veut s'entourer du maximum de garanties pour éviter les nombreux scandales qui ont jalonné le gouvernement sortant : affaire Woerth, utilisation abusive de vols aériens coûteux pour des déplacements sans intérêts…

Salaire amputé de 30% pour le président et son gouvernement

Comme l'avait promis le candidat, le désormais président Hollande a pris comme première mesure, très symbolique mais pas seulement, la signature d'un décret prévoyant la réduction de 30% des salaires du président et des membres du gouvernement. La dotation financière des cabinets ministériels sera en outre amputée de 10% et les équipes seront réduites à 15 membres pour les ministres et à 10 pour les ministres délégués.

Quant à la nouvelle équipe gouvernementale, elle se distingue d'abord par l'absence de Martine Aubry, donnée alors Premier ministre par de très nombreux commentateurs. La patronne du PS, candidate malheureuse des primaires face notamment à l'actuel président, était persuadée d'occuper le poste d'animation du nouvel exécutif, ou pour le moins un gros pôle ministériel réunissant de grands portefeuilles, mais ni l'un ni l'autre ne lui ont été proposés. Aussi elle a décliné toute autre proposition et s'est déclarée partante pour animer la campagne des législatives en tant que secrétaire nationale du PS, poste qu'elle dit quitter dès que les élections seront terminées. Se met-elle en réserve pour un prochain gouvernement (après les législatives) ? Nul ne peut l'affirmer, d'autant qu'entre elle et le nouveau président, le courant n'est jamais passé. En attendant, elle s'est assurée toutefois la présence de nombreux ministres qui lui sont proches au sein du nouvel exécutif : Marylise Lebranchu, ancienne garde des Sceaux de Jospin (2000-2002), est ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique ; Benoît Hamon est ministre de l'Economie sociale et solidaire ; François Lamy occupe le ministère délégué chargé de la Ville.

Hollande piégé par ses promesses de parité ?

De par la jeunesse de ceux qui le composent, même si quelques éléphants du PS figurent dans ce gouvernement (Fabius aux AE, Peillon à l'éducation nationale, Sapin au travail et à l'emploi), et de par l'entrée pour la première fois dans un exécutif de beaucoup de ses membres, d'aucuns, notamment à droite, crient à l'inexpérience. D'autres reprochent au nouveau président de s'être fait piéger par ses promesses de parité.

A vouloir coûte que coûte une arithmétique mécanique en nombre égal de femmes et d'hommes, l'on a été cherché des personnes qui n'auraient rien à faire dans un gouvernement sauf à assurer cette parité. Dans cet ordre d'idées, la désignation de Yamina Benguigui, comme ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Français à l'étranger et de la francophonie, est souvent citée comme une incongruité qui est venue justifier la parité et la diversité.

Au plan de la diversité, les promesses ont été tenues, des figures venant d'horizons divers ont été promues ministres (Najet Vallaud-Belkacem, Franco-marocaine, ministre des Droits des femmes, porte-parole du gouvernement ; Kader Arif, d'origine algérienne, ministre délégué auprès du ministère de la Défense, chargé des anciens combattants ; Fleur Pellerin, d'origine coréenne du Sud, ministre déléguée aux PME, à l'Innovation et à l'Economie numérique ; Yamina Benguigui et certains autres comme Manuel Valls, espagnol jusqu'à sa nationalisation à 18 ans, devenu le nouveau ministre de l'Intérieur.

Il reste, cependant, qu'à l'issue des élections législatives des 10 (1er tour) et 17 juin (2e tour) prochain, les résultats pourraient amener Hollande à revoir son équipe, espérant dans un renforcement de la gauche et pas le contraindre, si la droite gagne la majorité des sièges, à une cohabitation, cauchemar du nouveau pouvoir.

K. B.-A.

Kader Arif pour l'UMP : FLN puis harki

Le Journal du Dimanche (JDD) nous apprend que Salima Saa, secrétaire nationale de l'UMP, enfant de harki, aurait affirmé mercredi dernier que le nouveau ministre délégué chargé des anciens combattants, Kader Arif, était fils d'un ancien membre du FLN et de ce fait, l'intéressée s'est élevée dans un communiqué contre sa nomination au gouvernement, «le fils d'un membre du FLN, membre de ces forces qui ont combattu les soldats français». Comment peut-on mettre cet individu ministre des anciens combattants, s'est-elle insurgée ? Un quart d'heure plus tard, cette dame annule ce communiqué et explique qu'elle était en possession d'une mauvaise information et explique : «Mes excuses… C'était une fausse information, il est fils de harki. Je lui souhaite tous mes vœux de réussite.»

K. B.-A.

LE FRANCO-ALGÉRIEN FAWZI LAMDAOUI AU *SOIR D'ALGÉRIE* :

«Je suis victime de Martine Aubry»

De très nombreux commentateurs se sont étonnés de l'absence de Fewzi Lamdaoui, ancien chef de cabinet de campagne de François Hollande, dans la nouvelle équipe gouvernementale qu'a constituée ce dernier, alors que ce Franco-algérien a été un très proche du nouveau locataire de l'Elysée.

Contacté par le *Soir d'Algérie*, Fawzi Lemdaoui ne va pas par quatre chemins : il explique son éviction par «l'acharnement de Martine Aubry à son encontre».

Il ne figure pas au gouvernement mais n'est plus — non plus — investi, comme initialement prévu, comme candidat aux législatives dans la Somme. C'est Martine Aubry qui a été à la manœuvre en lui préférant Pascale Boistard, son candidat dans cette région.

Rappelant que déjà fin novembre 2011, pressenti pour être candidat dans la 9e circonscription à l'étranger (qui comprend, entre autres pays, l'Algérie), Fewzi Lamdaoui s'est vu évincé au profit de Pouria Amirshahi, proche de Martine Aubry.

Et lorsque nous avons demandé à Fewzi Lamdaoui ce qu'il va faire, il nous a répondu qu'il a été désigné conseiller politique du président. Cela va-t-il le sortir de l'amertume avec laquelle il nous répondait au téléphone ? Rien n'est moins sûr.

K. B.-A.